

# L'ÉCHO DES LANCIERS

Bulletin d'Informations de la mairie de Franchesse

Juillet 2007

## INFOS PRATIQUES

*Découvrir notre région*

**Avec le guide "Bourbonrama", 5 EUROS**

Il vous permettra de parcourir 5 circuits en voiture, au départ de Moulins, Souvigny ou Bourbon l'Archambault, sélectionnés pour la tranquillité des routes, la qualité des paysages traversés mais également les châteaux, fermes fortifiées ou autres patrimoines remarquables que l'on peut apercevoir.

**Avec le livret "La chasse aux trésors"**

C'est un guide très spécial pour présenter des sites passionnants aux plus jeunes : château de Bourbon, espace nature du Val d'Allier, quartier historique de Moulins, église de Souvigny et Centre National du Costume de Scène. Il s'agit de répondre à des énigmes adaptées à leur âge (5-8 ans et 9-12 ans).

*GUIDE "BOURBONRAMA" + LIVRET "CHASSE AUX TRÉSORS" = 7 EUROS*

LA CARTE PRIVILÈGE, REMISE À L'ACHAT DU GUIDE BOURBONRAMA VOUS DONNE ACCÈS À TARIF RÉDUIT DANS TOUS LES SITES CULTURELS DU PAYS BOURBON.

**A écouter pour en savoir plus :**

50 histoires à charger gratuitement sur un lecteur MP3 ou un téléphone .

*Renseignements :*

*Office de tourisme Bourbon l'Archambault et sa région  
1, Place de l' Hôtel de Ville*

*03 160 Bourbon l'Archambault - tel 04 70 67 09 79*

*www.bourbonrama.fr*

**En suivant les balises...**

La Communauté de Communes en Bocage Bourbonnais s'est engagée à financer l'achat de pancartes pour baliser des chemins de randonnée sur l'ensemble de son territoire. Chaque commune, quant à elle, éditera un dépliant sur lequel seront tracés les circuits. Mise en place prochainement.

## BIBLIOTHEQUE



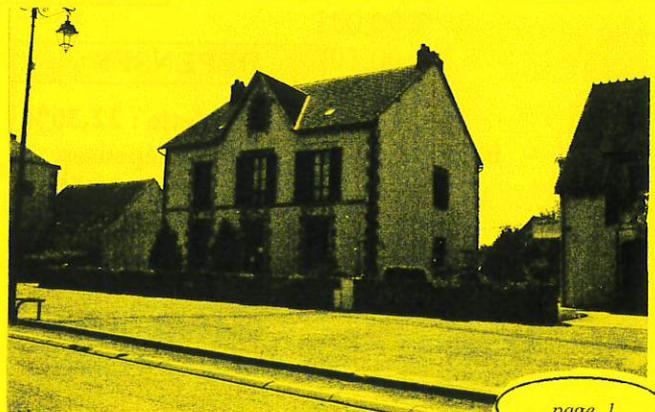
Prenez quelques minutes pour aller **visiter la nouvelle bibliothèque** située au rez de chaussée de l'ancien presbytère, place de la Poste, dans une salle complètement refaite depuis quelques mois.

Prenez votre temps pour feuilleter et choisir les livres sur place. Un large choix vous est offert : B.D., roman, documentaires... Si vous voulez un livre particulier, M. DARD, responsable du prêt, se chargera de le faire venir.

Les enfants de l'école maternelle empruntent régulièrement des livres mais **une fréquentation plus importante d'adultes serait une satisfaction** pour M. DARD qui s'occupe bénévolement de cette bibliothèque un mercredi sur deux, de 15h à 17h **(voir dates d'ouverture sur le tableau p 6)**.

Nous vous rappelons que ce prêt est **entièrement gratuit**.

Se rendre à la bibliothèque, c'est aussi aller à la rencontre des gens et trouver là une occasion de discuter et d'échanger.



page 1

## INFORMATIQUE

Le club, sous la houlette de l'Amicale Laïque, fonctionne depuis septembre 2004. C'est un véritable succès car le nombre d'adhérents restent sensiblement le même d'une année sur l'autre. Nous pouvons remercier les animateurs bénévoles et tout particulièrement Jean-Claude JACQUET qui est l'initiateur de ce projet.

Nouveauté pour 2007 : **utilisation d' Internet à haut débit**

**Coût :** 1 heure = 1 Euro ; 4 heures (pouvant se répartir sur 2 séances) = 2 Euros ; 15 heures (pouvant se répartir sur un mois) = 5 Euros

**Horaires** = mercredi de 15h à 18h et le samedi de 9h à 12h

Les personnes intéressées sont priées de contacter J-C JACQUET au 04 70 66 27 97 ou J-C JÉGO au 06 81 97 52 82

# BUDGET COMMUNAL 2007

**FONCTIONNEMENT : 410 800 €**

	DEPENSES	RECETTES	
Fournisseurs →	<b>Charges générales</b> 24,00%	<b>Recettes fiscales</b> 29,71%	← Contribuables
Personnel et caisses diverses →	<b>Frais de personnel</b> 30,29%	<b>Dotations d'Etat</b> 31,20%	← Etat
Elus, organismes de regroupement, budgets annexes, assoc. →	<b>Autres charges de gestion courante</b> 13,82%	<b>Autres produits</b> 9,33%	← Usagers
Banques →	Intérêts dette 1,19% Imprévus 5,12%	<b>Excédent reporté</b> 29,76%	← Excédent des budgets antér.
	<b>Epargne brute</b> 25,57%		

**INVESTISSEMENT : 237 600 €**

	DEPENSES	RECETTES	
Banques →	<b>Capital dette : 22,36%</b> <b>Autres dépenses financières : 2,55%</b>	<b>Epargne brute</b> 44,21%	← Contribuables
Entreprises →	<b>Acquisitions et travaux : 44,40%</b>	<b>Subventions : 4,04%</b>	← Département.
Déficit reporté →	<b>Solde négatif reporté</b> 30,69%	<b>FCTVA : 15,23%</b> <b>et autres recettes financières : 36,52%</b>	← Etat ← Divers

## BUDGET COMMUNAL 2007

### DETAIL DES SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS VERSEES

**Service Départemental d'Incendie et de Secours : 6 957,00 €**

**Contributions aux organismes de regroupement : 25 373,00 €**

Syndicat du Collège de Bourbon : 3 641,00 €  
Syndicat intercommunal de Voirie : 18 763,00 €  
Association des Maires : 177,00 €  
S.I.E.G.A. : 1 817,00 €  
Centre de Secours de Bourbon : 305,00 €  
Agence technique départementale : 46,00 €  
S.I.R.O.M. : 624,00 €

**Subventions aux associations et autres organismes : 5 963,00 €**

Comité des Fêtes : 1 380,00 €  
Association Sportive Franchessoise : 760,00 €  
Club des Retraités 375,00 €  
Coopérative scolaire : 310,00 €  
Amicale Laïque : 300,00 €  
Anciens d'Afrique du Nord : 220,00 €  
Les Ch'tites Canailles : 1 900,00 €  
Assoc. des Amis de P. Brizon : 150,00 €  
S.P.A. du Bourbonnais : 103,00 €  
L'Allier à Livre Ouvert : 50,00 €  
Maison Familiale de Limoise : 45,00 €  
Institut de Formation Interprofessionnel 03 : 45,00 €  
Autres associations de bienfaisance, recherche  
médicale, ou utilité publique : 325,00 €

## RECENSEMENT

L'enquête de recensement aura lieu dans notre commune du 17 janvier au 16 février 2008.

## INTERNET HAUT DEBIT

Enfin, il est arrivé sur notre commune !  
La mairie et l'école sont maintenant abonnées.

## LOGEMENTS H.L.M.

C'est bien au 1<sup>er</sup> avril, comme prévu, que les nouveaux locataires ont pu emménager dans les logements tout neufs qu'ils apprécient.

## REPAS DU CCAS

Encore un petit changement dans la date.  
Ce repas auquel sont conviées les personnes de la commune âgées de plus de 65 ans et leurs conjoints, aura lieu cette année **le 27 octobre**.

## EMBELLISSEMENT DU BOURG

Achat d'une dizaine de jardinières en plastique recyclé disposées dans toute la traversée du bourg.  
Achat de 3 "cendriers" déposés aux abords des lieux fréquentés par du public : école, salle polyvalente et bibliothèque/ club informatique.

Achat et mise en place de pancartes indiquant le parc de la Mairie

Participation au **concours des villages fleuris** pour la commune.

**Organisation du concours des maisons fleuries** pour les particuliers.

Afin de faciliter l'organisation de ce concours, ouvert à tous, nous vous demandons de bien vouloir vous inscrire, à la boulangerie, à l'épicerie ou à la mairie, dans une des catégories suivantes :

- maisons individuelles avec jardin, jardinet ou cour fleurie très visible de la rue.
- maisons individuelles avec possibilités réduites de fleurissement.
- commerces, restaurants
- fermes et anciennes fermes fleuries
- gîtes ruraux et gîtes chambres d'hôtes

Un jury communal passera vers le 20 juillet et établira un classement par catégorie. Il retiendra également les 2 meilleurs fleurissements, toutes catégories confondues, plus éventuellement le gîte rural ou le gîte chambre/ d'hôtes le mieux fleuri et les indiquera au jury d'Arrondissement lors de son passage dans la commune .

Nous avons souhaité organiser ce concours pour motiver et récompenser les habitants qui prennent

la peine de fleurir et participent à l'embellissement de la commune pour le plaisir et bien être de tous.  
Cela doit rester amical et sympathique.  
Une remise de prix aura lieu en fin d'été.

## DIVERS TARIFS PRATIQUES DANS LA COMMUNE

### Location de la salle des fêtes

Personne de la commune

1<sup>er</sup> jour : 115 Euros

par jour supplémentaire : 45 Euros

Vin d'honneur : 60 Euros

Caution : 100 Euros

Personne extérieure à la commune :

1<sup>er</sup> jour : 175 Euros

jour supplémentaire : 70 Euros

Vin d'honneur : 75 Euros

Caution : 100 Euros

Réunions diverses organisées par des services extérieurs : 60 Euros

### Redevance d'assainissement :

0,35 Euros par m<sup>3</sup> d'eau consommé.

### Concessions au cimetière

concessions cinquantenaires : 60 Euros

concessions trentenaires : 35 Euros

## CHANTIER DE JEUNES

C'est un groupe d'une douzaine de jeunes volontaires de différents pays qui passeront une dizaine de jours, du **9 au 18 juillet**, dans notre commune . Ils ne sont pas rémunérés et s'engagent à réaliser le travail décidé entre la commune et l'association qui organise ce chantier : **terminer la réfection du mur entourant l'église**. Ils logeront dans la salle polyvalente et se doucheront au stade municipal. C'est une occasion pour tous d'échanger alors n'hésitez pas à aller à leur rencontre.

## COLLOQUE HISTORIQUE

Dimanche 24 juin, l'association laïque des amis de Pierre Brizon et des monuments pacifistes de l'Allier organisait à FRANCHESSE un colloque dédié à ce courageux député-maire, ardent militant de la paix durant la guerre de 1914-1918, et défenseur des petits paysans et métayers. De nombreux historiens se sont succédés à la tribune pour évoquer le contexte de l'époque, tant sur le front qu'à l'arrière, et tenter de mesurer l'impact de l'action de Pierre Brizon sur ses contemporains. Un large public a suivi cette manifestation, avec beaucoup d'attention et de curiosité, n'hésitant pas à poser de nombreuses et pertinentes questions.

## EXPOSITION DE PHOTOS

Nous avons retenu 2 thèmes pour cette année : les anciens commerces de Franchesse et les travaux des champs.

Encore une fois l'intérêt des gens qui nous prêtent volontiers les photos nous a permis de réaliser une très belle exposition. Certains ont pu l'admirer lors du dernier week-end d'avril et d'autres le jour des élections présidentielles. Tous étaient ravis. André DESPRET a choisi d'y donner suite. Lire pages 8 et 9  
**Merci encore aux personnes qui nous ont prêté des photos et à celles qui nous ont aidés à les installer .**

## LISTES ELECTORALES

Les demandes d'inscriptions seront reçues en mairie jusqu'au 31 décembre 2007, dernier délai. Toute personne qui, pour une cause indépendante de sa volonté, ne peut se rendre à la mairie, peut adresser sa demande par correspondance sous pli recommandé ou la faire présenter par un tiers dûment mandaté.

## RESULTATS DES ELECTIONS

### *Elections présidentielles*

#### *1<sup>er</sup> tour, le 22 avril 2007*

BESANCENOT : 15 voix	De VILLIERS : 8 voix
BUFFET : 17 voix	ROYAL : 73 voix
SCHIVARDI : 1 voix	NIHOUS : 15 voix
BAYROU : 44 voix	LE PEN : 30 voix
BOVE : 11 voix	LAGUILLER : 2 voix
VOYNET : 7 voix	SARKOZY : 76 voix

#### *2<sup>ème</sup> tour, le 6 mai 2007*

SARKOZY : 136 voix  
ROYAL : 152 voix

### *Elections législatives*

#### *1<sup>er</sup> tour, le 10 juin 2007*

SIMON : 86 voix	GAILLARDON : 8 voix
BIDET : 36 voix	CHAMBEAU : 6 voix
MALLOT : 52 voix	DERIS-TARGON : 4 voix
LEBEL : 1 voix	MARNAY : 2 voix
BAUDRILLER : 12 voix	
JOLY : 13 voix	CASTANIER : 0 voix
GUILLAULIN : 6 voix	BOYER : 4 voix

#### *2<sup>ème</sup> tour, le 17 juin 2007*

SIMON : 107 voix  
MALLOT : 132 voix

## TRAVAUX

### **Voirie**

Réfection

-du chemin de Baffetière à la Corne  
-du chemin de Lavau Blanche à Bourbon  
Dépense globale : 29 000 Euros H.T.

### **Bâtiments communaux**

*Logement de l'ancien presbytère*

Une fenêtre fixe double vitrage a été installée dans la cage d'escalier ainsi qu'un survitrage de 4 fenêtres à l'étage.

Montant : 1697 Euros H.T.

### **Prévisions**

*Logement Faubourg de la Madeleine(école)*

Remplacement des persiennes

Réfection de la façade (enduit à la chaux)

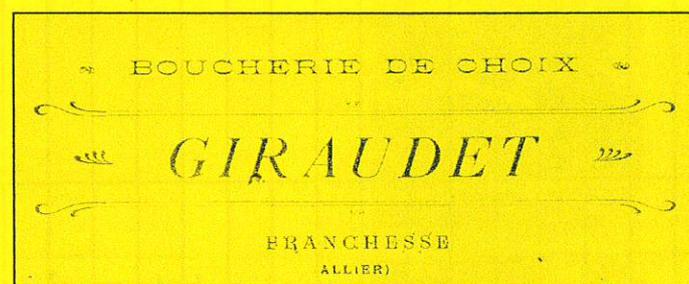
Peinture et/ou lasure des fenêtres, portes et dessous de toit de tout le bâtiment.

*Lôissement, route de Rouère*

Pose de 2 candélabres

*Lagune/stade*

Remplacement de la haie de tuyas



## ETAT CIVIL

### *NAISSANCES*

Gustave LEBOURG, né le 5 février, fils de Marjorie et Eric Lebourg, domiciliés "Les Mariats".

Zoé ACHOUR, née le 8 avril, fille de Nathalie Busseroles et David Achour, domiciliés "4, route d'Ygrande"

### *MARIAGE*

Isabelle DESURIER et Guillaume LAFLEURIEL, domiciliés "1, Rouère", mariage célébré le 31 décembre 2006

### *DECES*

Jean-Pierre COINCHON, domicilié "La Chapelle", décédé le 3 février

Eugène FONTAINE, en maison de retraite, décédé le 6 mars

**Activites et manifestations dans la commune**

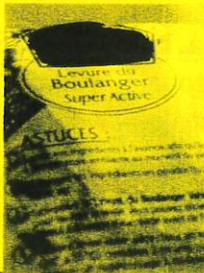
	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1		Randonnée		1	
2			Les Ch'tites Canailles	2	
3	Concours de pétanque		Bibliothèque	3	
4	retraite aux flambeaux - bal	Les Ch'tites Canailles		4	
5	rifles - bal	Bibliothèque		5	
6	feu d'artifice - bal			6	
7				7	Téléthon
8	Bibliothèque			8	Téléthon
9				9	Téléthon
10				10	
11	Exposition d'artistes			11	Armistice
12	Exposition d'artistes			12	
13				13	Bibliothèque
14				14	Ch'tites Canailles
15	Exposition d'artistes			15	Repas des A.F.N.
16				16	
17			Ch'tites canailles - Bibliothèque	17	
18	Exposition d'artistes			18	
19	Exposition d'artistes	Ch'tites Canailles		19	
20			Bal des jeunes	20	
21				21	
22	Bibliothèque			22	
23				23	
24				24	Concours de belote
25	Exposition d'artistes			25	
26	Exposition d'artistes			26	
27			Repas du C.C.A.S	27	Ch'tites Canailles
28				28	Bibliothèque
29				29	
30		Rifles	Les Ch'tites Canailles	30	
31			Bibliothèque	31	

# La fabrication du pain

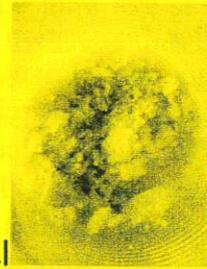
Il faut :



De la farine,



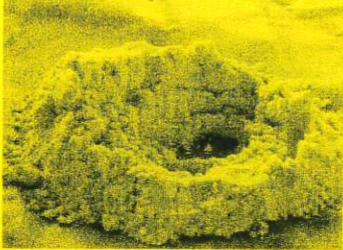
de la levure,



du sel

et de l'eau.

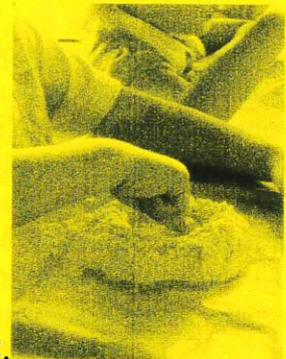
Mets de la farine sur la table et fais une fontaine au milieu.



Ajoute de la levure et du sel.



Verse un peu d'eau.



Puis mélange avec le bout des doigts.

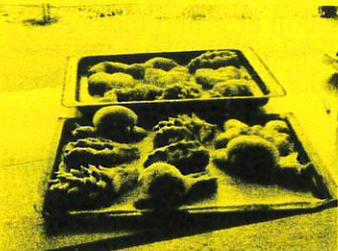
Rajoute de l'eau et mélange pour faire une boule.

Pétris la boule.



Lance la boule sur la table.

Donne une forme à ta boule.



Pose ton pain sur une plaque et demande à un adulte de mettre au four.

COMMERÇANTS ET ARTISANS A FRANCHESSE EN 1914

C'est pour compléter l'exposition de fin avril à la salle polyvalente que j'ai essayé de faire un tour d'horizon de l'activité commerciale et artisanale franchessoise en 1914. Les sources proviennent de l'Annuaire de l'Allier édition 1914 (Imprimerie Etienne Auclair à Moulins) et des souvenirs que les mémoires fidèles de MM. Robert DESTERNES et Louis PEYRETHON m'ont confiés avant leur décès, il y a quelques années.

1914 ! La triste année où la moisson des grains fut subitement suivie de la mitraille fauchant les hommes. La sinistre affiche appela les hommes qui se préparaient aux battages aux horribles besognes que l'on sait. Après cette guerre rien ne serait plus comme avant et les années 20 allaient être le départ d'une autre manière de vivre dans nos villages, qui petit à petit, allaient voir apparaître les premières voitures, l'électricité, les premières machines agricoles ...

Avec les moyens de locomotion limités du début du siècle, il fallait pouvoir trouver sur place pratiquement tout ce qu'il fallait pour vivre, s'habiller, se loger, travailler et le tableau des commerçants et artisans qui va suivre montre bien qu'ils pouvaient répondre à quasi tous les besoins des 1161 habitants (dont 261 au bourg) qu'accusait la commune au recensement de 1911.

Donc, cette année-là, Pierre BRIZON, député de l'Allier, présidait aux destinées de la commune tandis que le curé SOULIER se préoccupait des ouailles de la paroisse. L'école des garçons était dirigée par M. VIRLOGEUX, celle des filles par Mme ROBERT tandis que l'école libre était aux bons soins de Mme COURTIAL (son nom pour l'état-civil). M. URSAT était facteur-receveur des P.T.T. et MM. JUGE et GIRAUD étaient les cantonniers, le dernier étant en même temps le garde-champêtre.

C'est donc le printemps 1914 !  
M. Lucien GIRAUDET ouvre sa boucherie dans l'immeuble appelé la Poissonnerie.

*Pour la suite, et pour permettre aux Lanciers actuels de se repérer, je vais suivre chaque rue avec son nom et les numéros actuels.*

**Rue des Lanciers :**

n°29 : M. BOULLE = épicerie, quincaillerie, graines et engrais, objets funéraires

n°25 : M. BARATHON = café de France  
n° 13 : M. LAFAIT = épicerie et bureau de tabac  
n° 12 (partie droite) : M. DEBESSON = épicerie  
Mme Francine THOMAS = tricoteuse  
n°10 : M. DARD = sabotier  
n°9 (partie droite) : M. DOUET = graines  
n°6 : M. GIRAUD : sabotier, perruquier, coiffeur  
n°2 : M. BOUCULAT = café du commerce  
n°1 : M. JEUDY = cordonnier;  
Mme JEUDY = épicerie, tissus

**Place de l'église**

n°1 : Mme Vve GIRAUD = boulangerie  
n°2 : Eugène MICHARD = menuisier; l'en-tête de ses factures indique en outre : "atelier mécanique - couronnes mortuaires - machines à coudre - chapellerie en tous genres - charbon de bois et de terre - essence d'autos - pétrole français - huiles et graisses"

**Rue du faubourg de la Madeleine**

n°4 : Melle Anna (Mme AUCLAIR pour l'état-civil) = sage-femme mais que l'on consulte aussi pour divers maux  
n°7 : Jules THOMAS = épicerie, mercerie, bonneterie et mercerie  
n°11 : M. BOUILLÉ = maréchal  
n°18 : Claude ALLAUD = charron  
n°22 : Mme BERNARD = couturière

**Route d'Ygrande**

n°1 : M BONNEAU = maçon et aussi joueur de vielle de grand renom  
n°2 : Raphaël PEYRETHON = menuisier

**Rue du 19 mars 1962**

n°2 : M. GERMAIN = sabotier et ...chapelier  
n°3 : Melle GAUME = "épicerie, mercerie, rouennerie, modes et coiffures, fournitures pour couturières, lingerie, corsets, gants et cravates, rubans et soieries, parures de mariées"  
n°5 : Gilbert CREUZET = maçon et grand musicien  
n°8 : Baptiste JOACHIM = tailleur

**Place Pierre BRIZON**

n°1 : Pierre AUBOIRON = auberge du Cheval Blanc; joueur de saxo dans les bals  
n°5 : M PARODAT = boulangerie  
n° 7 : M . BOSQUET = maréchal

### **Impasse Frantz BRUNET**

n°4 : Mme AUTISSIER = couturière

n°6 : M. CAILLET = café de l'Union

n°8 : Le cantonnier JUGE a ouvert une buvette. Sa femme (sans doute) est couturière.

N°10 : M. GILLOT = charron -

Mme GILLOT est aussi couturière

### **Route de Coulevre**

n°1 : M. JOACHIM : sabotier et grand joueur de clarinette

### **Rue des fossés**

n°1: M. COGNET := maréchal. On y trouve aussi une buvette

n°5 : M. MAQUET = maréchal

**Hors le bourg**, à la Petite Prôle (direction Limoise), Louis AUPETIT est charpentier "parquets et planchers sur commande".

M. CREUZET est aussi tailleur dans les parages.

L'activité essentiellement agricole de la commune entraînait aussi la présence deux entrepreneurs de machines à battre : MM. BERNARD (n° 22 rue du Faubourg de la Madeleine ?) et François METENIER (n°7, Le Village ?).

D'autre part, l'annuaire de l'Allier signale qu'un marché se tenait chaque jeudi dans la commune. Trois foires permettaient la commercialisation des animaux. D'abord une foire fixe se tenait le 22 juin (qui est aussi le jour de la loue des domestiques). La date des foires mobiles variait selon les années, puisqu'elles dépendaient du calendrier religieux et de la date de la fête de Pâques. En 1914, étaient prévues une foire le lundi 26 janvier (foire qui avait lieu chaque année le lundi un mois avant le lundi gras) et la foire du vendredi précédent le dimanche de la Passion, soit le vendredi 27 mars.

Voici ce tour d'horizon terminé avec les renseignements que j'ai pu glaner. Peut-être comporte-t-il des omissions et quelques erreurs, plusieurs personnes portant le même nom sans indication de prénoms ont pu être confondues.

Le lundi gras: on connaît mieux le mardi-gras, jour qui précède le mercredi des Cendres, soit 40 jours avant Pâques fêté le 12 avril cette année-là. Le dimanche de la Passion : le 2<sup>ème</sup> dimanche avant Pâques; il est suivi du dimanche des Rameaux.

Parmi les personnes citées dans cet article, l'un était surnommé "Cul d'hareng", un autre "le Bedeau" et une dernière "la fille du Bagnard", son père étant "le père Bagnard". Allez savoir pourquoi !

LES ILLUSTRATIONS DE CE NUMÉRO SONT EN RAPPORT AVEC CET ARTICLE.

## **CHARRONNAGE ET FORGE**

Voitures en tous genres



**P. ALLAUD**

FRANCHESSE (Allier)



RÉPARATIONS

R. D. C. MOULINS N° 2338

### Ont collaboré à la réalisation de ce numéro:

**André DESPRET** "Commerçants et artisans à Franchesse en 1914" pages 8 et 9

**Assurance Maladie** : page 11

**Ecole Maternelle** : la fabrication du pain , page 7

**EDF** : page 10

**Valérie VERNISSE** : les Ch'tites Canailles" page 11

**Isabelle VILLE** : Budget pages, 2 et 3

Colloque historique, page 4

Gymnastique, page 12

Impression en mairie

**Isabelle DESURIER** : rédaction des autres articles et mise en page

**1<sup>er</sup> juillet 2007 :**  
**ouverture totale du marché de l'énergie**  
**EDF s'engage dans ses missions de service public**

## De nouvelles règles pour le client

EDF s'engage à ce que tout client particulier qui le demande puisse changer de fournisseur facilement. Les clients qui souhaitent rester chez EDF – et conserver le tarif réglementé – disposeront d'une qualité de service égale à celle dont ils bénéficient aujourd'hui.



### LE CLIENT RESTE DANS SON LOGEMENT

Si le client souhaite garder son contrat actuel au tarif réglementé	▶ Il n'a aucune démarche à engager	▶ Son contrat actuel reste valable
Si le client souhaite obtenir un prix négocié avec EDF ou un autre fournisseur	▶ Le fournisseur prend alors en charge les démarches de résiliation et fait signer au client un nouveau contrat	▶ Les occupants de ce logement n'auront plus jamais accès au tarif réglementé



### LE CLIENT DÉMÉNAGE

Si l'ancien occupant a conservé un contrat au tarif réglementé	▶ Soit, le nouvel occupant souhaite bénéficier du tarif réglementé	▶ Il dispose alors d'un contrat au tarif réglementé sans limite dans le temps
	▶ Soit, le nouvel occupant souhaite obtenir un prix négocié avec EDF ou un autre fournisseur	▶ Les occupants de ce logement n'auront plus jamais accès au tarif réglementé
Si l'ancien occupant a obtenu un prix négocié avec EDF ou un autre fournisseur	▶ Le nouvel occupant ne peut plus bénéficier du tarif réglementé	▶ Le nouvel occupant doit alors demander un prix négocié à EDF ou un autre fournisseur



### LE CLIENT DÉMÉNAGE AVEC MÈTRE

Si le client souhaite obtenir un contrat au tarif réglementé	▶ Il peut alors bénéficier du tarif réglementé auprès d'EDF, si le site est raccordé au réseau avant le 1 <sup>er</sup> juillet 2010. Au delà, il devra obtenir un prix négocié avec EDF ou un autre fournisseur	▶ Il dispose alors d'un contrat au tarif réglementé sans limite dans le temps
Si le client souhaite obtenir un prix négocié avec EDF ou un autre fournisseur	▶ Selon son choix, EDF ou un autre fournisseur se charge alors de la démarche liée au branchement et fait signer un contrat au client	▶ Les occupants de ce logement n'auront plus jamais accès au tarif réglementé

Les clients pourront se procurer la liste de tous les fournisseurs d'énergie auprès de la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE), notamment via son site [www.cre.fr](http://www.cre.fr) ou sur le site [www.edfdistribution.fr](http://www.edfdistribution.fr)



**Ch'tites  
Canailles »  
Halte-  
garderie  
itinérante**

**- Ludothèque - Relais Assistantes  
Maternelles**

Valérie, Sabine et Pierrick vous accueillent au sein de la halte-garderie itinérante un mardi après-midi par mois (de 13h30 à 19h00) et un mercredi matin par mois (de 9h00 à 12h00) à la salle polyvalente de Franchesse. Les dates et lieux de passage sont fixés plusieurs mois à l'avance et sont disponibles en Mairie et sur demande. Lire le tableau des manifestations page 6.

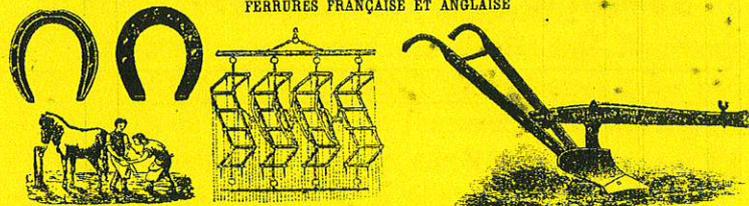
**Conditions d'inscription :** adhésion de 7 euros pour les familles habitant la commune + un tarif horaire par enfant calculé en fonction des revenus et suivant un barème CNAF.

Pour les enfants de plus de 4 ans, le tarif est de 1 euro de l'heure.

**Documents nécessaires :** livret de famille, photocopie de la feuille d'imposition 2006, carnet de santé de l'enfant et numéro allocataire CAF ou MSA.

Pour tout contact : **Les Ch'tites Canailles -  
Mairie - 03160 Saint Aubin le Monial  
Tél : 06 64 15 03 16**

**MARÉCHALERIE EN TOUS GENRES**  
FERRURES FRANÇAISE ET ANGLAISE



**COGNET**

Maréchal-Ferrant, à FRANCHESSE (Allier)

page 11

**maladie développe ses services  
téléphoniques pour les assurés**

Les quatre caisses d'Assurance maladie de la région Auvergne proposent aux assurés une information plus complète sur l'offre de soins. Cette mise en place fait suite à l'expérimentation réalisée depuis 2005 en Auvergne qui montre que la majorité des appels concerne la recherche de coordonnées de professionnels de santé ou d'établissements. En appelant le 0 820 904 221 (0,12 euro/mn depuis un poste fixe) du lundi au vendredi de 9h à 18h, les assurés peuvent désormais obtenir les coordonnées des professionnels de santé proches de chez eux, savoir s'ils prennent la carte vitale, avoir des informations sur les tarifs des consultations pratiqués par ces praticiens et leur niveau de remboursements.

Ce nouveau service répond à un des objectifs fixés par la loi du 13 août 2004 réformant l'Assurance Maladie : mieux informer pour mieux utiliser le système de soins. Il répond par ailleurs à une attente : selon le baromètre d'opinion\* de l'Assurance Maladie réalisé en novembre 2006 auprès des assurés, 6 personnes sur 10 pensent qu'il vaut mieux s'informer sur les tarifs des médecins avant de les consulter et jugent utile le service que l'Assurance Maladie met en place. Ce service s'inscrit dans une démarche d'amélioration globale de la qualité de service en 2007.

- Baromètre d'opinion réalisé par TNS Sofrès pour l'Assurance Maladie du 22 au 24 novembre 2006 sur un échantillon de 1 020 personnes sélectionnées par la méthode des quotas.





## GYMNASTIQUE



La saison 2006-2007 se termine pour l'Amicale Laïque et le bilan est un peu mitigé. En effet, si la section informatique fonctionne à plein régime, l'activité gymnastique peine à prendre le même essor. Et pourtant...la petite dizaine de participants est ravie du travail mené avec Sylvine, à la fois en douceur (chacun allant à son rythme) et en profondeur, et toujours au son de musiques soigneusement choisies. Il est vrai que parfois, après une journée de travail, il faut un peu de motivation pour se rendre au cours du jeudi, de 19h à 20h, mais quel bien - être ensuite !

Un appel est donc lancé à toutes les personnes qui hésitent encore, quelque soit leur âge ou leur aptitude physique et sportive, afin qu'elles profitent de la rentrée de septembre (mois idéal des bonnes résolutions) pour participer aux séances "découverte" qui seront organisées et s'autorisent à s'accorder un moment de vraie détente tout en prenant soin de leur corps.

Renseignements complémentaires : Chantal BOBIER, Sylvine HAMEL ou en mairie.



**Fête  
Foraine**  
pendant 3 jours



**VENDREDI 3 AOUT à 20 H**  
concours de pétanque en doublette

**SAMEDI 4 AOUT**  
21 h : **Retraite aux flambeaux**  
22 h : **Bal gratuit**

**DIMANCHE 5 AOUT**  
après - midi : **RIFLES** et  
**Exposition de véhicules anciens**  
22 h : **Bal gratuit**

Buffet  
Buvette

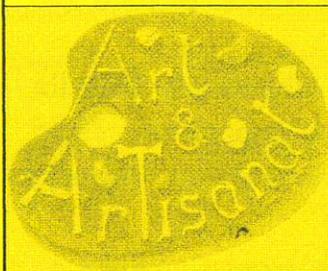


**LUNDI 6 AOUT**  
16 h : **Jeux pour les enfants**  
22 h 30 : **Feu d'artifice** suivi d'un  
**Bal gratuit**

## Les Artistes Locaux

*vous proposent*

*une exposition estivale*



*Entrée gratuite*

*sculpture - moulage  
peinture -  
crochet - broderie  
photographie  
dentelle aux fuseaux  
costume de scène*

Du 1er juillet au 26 août 2007

**Au presbytère, Place de la Poste**  
**Samedi et dimanche, de 15h30 à 18h30**

## Tribune libre

Votre avis nous intéresse !  
N'hésitez pas à le donner sur ce coupon-réponse à déposer en mairie.  
Merci

Nom, Prénom, Adresse (facultatif) .....

Remarques, suggestions, questions, demande d'information

.....  
.....